L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAHN.
No 23, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 3 JANVIER.

L'ABEILLE.

La nécessité de ne procéder au tirage de l'*Abeille* qu'une heure ou deux avant le jour, afin de publier les dépêches télégraphiques qui nous parviennent le plus souvent à minuit et de donner place à tous nos avis, a souvent causé dans la distribution du journal des retards qu'il nous était impossible de prévenir. Pour y mettre un terme et satisfaire nos abonnés, nous avons fait venir de New-York une des célèbres presses de Hoe, ainsi qu'une machine à vapeur. Grâce à cette importante amélioration, que nous n'avons pas hésité à réaliser malgré les sacrifices que nous avons dû naturellement nous imposer, nous économisons un temps précieux et notre tirage depuis quelques jours, est terminé à temps pour que nos abonnés reçoivent le journal de bonne heure.

Nous profitons de cette occasion pour remercier nos amis et le public de leur bienveillant appui. Malgré l'épidémie et la défaite du parti dont nous défendons les doctrines, l'année qui vient de finir a été très bonne pour nous. Celle qui commence s'annonce déjà sous les meilleurs auspices, et tout nous fait espérer un fructueux hiver. Nous n'avons guère besoin d'ajouter que nous ferons tous nos efforts pour mériter de plus en plus le patronage qui nous est accordé.

SUPPLEMENT.

L'abondance des avis nous force d'ajouter aujourd'hui à l'*Abeille* une troisième feuille. On y trouvera des annonces importantes, et pour donner à ce supplément une valeur égale à celle de nos autres colonnes nous y avons publié nos *Lettres Parisiennes*. Ces lettres renferment des détails pleins d'intérêt et nous y appelons l'attention de nos lecteurs.

RETOUR DES ELECTIONS.

Les votants de la Nouvelle-Orléans ont été appelés, hier, à élire un Juge pour la Première Cour de District, en remplacement de M. Jno. C. Larue, démissionnaire, et d'un représentant à la Législature pour le Troisième District, en remplacement de M. J. T. Slatter.

Pour Juge.	1er D.	2e D.	3e D.	4e D.	Alger.	total
J. B. Robertson,	1721	1129	463	236	45	3594
A. P. Field,	787	345	201	178	18	1529

Pour représentant.	5e Prc.	6e Prc.	7e Prc.	total
J. I. McCormack,	194	121	596	911
H. G. Ranney,	133	249	104	486

CHRONIQUE EUROPEENNE.

La malle nous a transmis hier nos journaux de Londres et de Liverpool jusqu'au 14 décembre et du continent européen jusqu'au 11. Ils ne savaient rien du combat naval de Synope que ce que leur avait appris une dépêche télégraphique de Vienne. Pendant que l'armée turque, dit l'*Independance Belge*, remportait sur la frontière russe une série de petits avantages à Bayazid, à Akiska, à Usurghete, etc., une subdivision de la flotte ottomane composée de sept frégates, deux corvettes, un bateau à vapeur et trois bateaux de transport, sous le commandement d'Osman-Pacha, était complètement défaite, le 30 novembre, près de Synope par une division russe forte de six vaisseaux de ligne et commandée par l'amiral Nakhimoff, (et non Menschikoff, comme l'annonçaient nos propres dépêches). Les correspondances qui transmettent cette triste nouvelle sont datées d'Odessa, 5 décembre. « La flottille qui a été détruite était probablement, dit ce journal plus haut, celle qui escortait le convoi d'armes, de munitions et de ravitaillement que la Porte expédiait, dit-on, aux Circassiens. Quoique, d'après la dépêche, le nombre des bâtiments qui la composait fût supérieur à celui de la division russe qui l'a attaquée, il est évident que la flottille était inférieure en forces à cette dernière qui se composait de six vaisseaux de ligne, tandis que la flottille turque n'en comptait pas un seul. Or, personne n'ignore que la force des bâtiments constitue, bien plus encore que leur nombre, un avantage sur mer. En outre, il faut que les Turcs se soient vaillamment défendus, puisque la dépêche dit que plusieurs de leurs bâtiments ont été détruits. Mais si l'honneur des Ottomans est sauf, cette victoire de l'amiral Nakhimoff n'en constitue pas moins un échec très-sensible, qui affaiblit leur flotte, d'abord, et qui aura probablement un peu calmé l'enthousiasme que les succès obtenus par les armées de terre avaient fait naître à Constantinople.

Quant aux opérations de ces armées, il est assez difficile de les préciser, en présence des versions contradictoires qui circulent, suivant qu'elles se fondent sur les bulletins turcs ou sur les bulletins russes.

Toujours même immobilité dans les Principautés, les Turcs fortement retranchés à Calafat et les environs, les Russes occupant toujours Crajowa, Bucharest et toute la rive gauche du Danube, sauf le point que nous venons d'indiquer.

Quant aux événements qui se passent en Asie, c'est surtout là que la confusion est grande. Voici, en combinant les correspondances, les récits des journaux, les bulletins des armées en présence, ce qui paraît ressortir:

Le 31 octobre, combat près de Bayazid: avantage aux Turcs.

Le 4 novembre, rencontre plus importante à deux lieues et demie d'Akiska: nouveau succès des Ottomans.

Le 13 novembre, nouvelle bataille entre Kars et Bayazid, sur la frontière de Géorgie. Ce serait à cette bataille, à laquelle on s'attendait, en effet, à Constantinople au départ des correspondances du 25, que se rapporterait le bulletin de l'*Invalide russe* publié à Saint-Pétersbourg le 2 novembre. D'après ce bulletin, l'avantage serait resté aux Russes. Mais d'un autre côté, diverses dépêches télégraphiques reçues tant de Trieste que de Marseille, confirmées en outre par un supplément de la *Gazette de Smyrne* reçu depuis, nous ont fait savoir, sans indiquer la date de ce fait d'armes, que la forteresse d'Akiska (ou Akal Tsiche) avait été prise par les Ottomans qui se seraient ensuite mis en marche sur Tiflis. On peut se demander alors si la prise d'Akiska n'aurait pas été la suite de la bataille du 13, dont le bulletin de l'*Invalide* fait honneur aux Russes. Ce serait donc les Turcs qui auraient été victorieux dans cette rencontre. Mais n'ayant encore sur cet engagement que le bulletin russe, il est impossible de se prononcer.

Quoiqu'il en soit, la prise d'Akiska et la marche des Turcs sur Tiflis peuvent d'autant moins faire doute qu'il est dit, à la fin de ce même bulletin russe daté de Tiflis le 8/20 novembre, qu'on venait d'apprendre à l'instant dans cette ville que la veille, 7/19, une nouvelle bataille avait été livrée à Atzkhour. Or, Atzkhour est une ville du Pachalik d'Akal-Tsiche, située quelques lieues en avant de la forteresse d'Akiska, en marchant vers Tiflis. Or, pour que les Turcs se soient avancés jusque-là, il faut bien qu'ils se soient d'abord emparés d'Akiska. Le bulletin de l'*Invalide*, tout en disant qu'on manque encore de détails sur cette rencontre près d'Atzkhour, ajoute, cependant, que l'avantage serait resté aux Russes.

Une correspondance de Constantinople du 24 annonce que les Turcs se sont emparés du petit fort d'Usurghete, situé sur la frontière de l'Imeretie, près du littoral, à quelques lieues de Battoum, et qu'ils s'étaient immédiatement mis en marche sur Koutais, pour couper les communications des Russes entre Redout Kalé et l'arrière du Caucase. Les Turcs marcheraient donc, d'après ces nouvelles, parallèlement d'Akiska sur Tiflis et d'Usurghete sur Koutais.

Le journal auquel nous empruntons les faits qui précèdent dit que la confusion est telle dans les renseignements transmis d'Asie, qu'il est impossible de se fier même aux bulletins officiels de quelque côté qu'ils viennent. La seule chose qu'on puisse affirmer, dit-il, c'est la prise d'Akiska. Aucun doute ne peut plus exister sur ce point.

Nous lisons dans l'*Indépendance Belge*:

Nous avons enfin quelque chose d'officiel sur l'accord intervenu à Vienne entre les quatre puissances médiatrices, pour le règlement de la question d'Orient. La note du gouvernement français, que nous annonçait hier un de nos correspondants, a paru dans le *Moniteur*. Elle nous apprend qu'un protocole a été signé à Vienne le 5 novembre par les représentants des quatre cours, protocole où se trouvent consignées leurs résolutions communes.

Quelles sont ces résolutions? Naturellement, la note ne les fait pas connaître. Elle se borne à constater l'accord complet des grands cabinets, et à déclarer que toute crainte de voir les puissances se diviser en deux camps, c'est-à-dire toute crainte de guerre générale, a disparu.

Cette déclaration a sans contredit une extrême importance. Elle confirme ce qu'il y a de très vague encore, dans la note, au sujet de la question spéciale pendante entre la Russie et la Turquie. Le *Moniteur* déclare [illegible]

improbable, il est vrai—où l'une des parties belligérantes ne croirait pas pouvoir les accepter.

On annonce déjà—il faut tout dire—l'adhésion de l'empereur de Russie. Ce serait un très grand pas de fait. Mais cette nouvelle n'a pas encore de caractère officiel. Puis, cette adhésion ne s'appliquerait pas à un arrangement avec la Turquie, puisque aucun arrangement n'est encore élaboré, elle porterait seulement sur la proposition de se faire représenter par un plénipotentiaire au Congrès dans lequel les conditions de l'arrangement seront débattues. Si tel est, en effet, pour le moment, le seul point à résoudre et que le czar ait déjà fait une réponse favorable, tout se résume à savoir si la Porte consentira, de son côté, malgré ses récentes déclarations, à se faire représenter, elle aussi, dans une conférence, avant que les Principautés aient été évacuées par les troupes russes.

Mais il est inutile de se lancer dans le champ des hypothèses. Tenons-nous-en pour l'instant, aux faits positifs. Le fait positif du jour, c'est la déclaration du *Moniteur*, et cette déclaration, répétons-le, si elle ne permet de préjuger encore ni l'époque ni le mode d'arrangement du différend turco-russe, éloigne du moins considérablement, en admettant même qu'elle ne les fasse pas disparaître d'une manière absolue, toutes les craintes d'une guerre générale.

La Bourse de Paris a accepté, pour sa part, la note officielle dans son sens le plus large et le plus complètement rassurant. Le 3 p. c. a monté de près de 2 francs, et les autres valeurs ont suivi un mouvement proportionnel.

L'accord qui s'est établi à Vienne entre les quatre puissances, ne semble pas néanmoins inspirer une grande confiance aux amis de la paix. On écrit de Vienne, à la date de 6 décembre, qu'il n'a pas été expédié à Constantinople de note *collective*, mais que chaque puissance remettra une note *identique*, pour établir que la solidarité entre les quatre gouvernements est plutôt *morale* que *formelle*. En outre, il est positif, dit-on, que chaque puissance s'est réservé la plus complète liberté et indépendance d'action pour le cas où les nouvelles propositions faites seraient repoussées soit par la Russie, soit par la Turquie.»

Le langage de la plupart des journaux anglais est absolument dans le sens de ce qui précède.

Le bruit que la Russie aurait déjà fait connaître son acquiescement à l'envoi d'un plénipotentiaire au Congrès, est également prématuré, pour le moins.

Nous empruntons au *Journal de Constantinople* la réponse faite par le Sultan à lord Stratford de Redcliffe, lors de la présentation des officiers de l'escadre anglaise:

«Je commence par remercier l'ambassadeur de m'avoir procuré le plaisir de voir M. l'amiral et MM. les officiers de son escadre.

«Dans les circonstances actuelles, la présence de la flotte anglaise ici, sous le commandement d'un amiral aussi distingué, étant une preuve évidente de l'amitié de Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne, ma puissante alliée, je prie l'ambassadeur de vouloir bien lui en exprimer mes sentiments de reconnaissance.

«L'Angleterre ayant donné dans maintes circonstances, de nombreuses marques de bienveillance envers mon empire, je ne doute pas qu'elle ne repousse par tous les moyens les prétentions injustes de la Russie, qui toucheraient à mon indépendance et à mes droits souverains.

«Le monde entier verra quels immenses avantages peuvent résulter d'une puissance forte et bienveillante comme l'Angleterre et des sympathies d'un peuple juste, éclairé et généreux comme la nation anglaise.

«Quant à la paix, mon gouvernement la désire autant que les autres, mais tout autant qu'elle serait honorable et compatible avec mes droits souverains.

«Pour ce qui regarde les améliorations et la prospérité de mes sujets, Son Excellence est plus à même que personne de connaître mes sentiments à cet égard.»

De France, nous n'avons guère à mentionner encore que d'assez nombreuses arrestations suivies, il est vrai, pour la plupart, de mises en liberté.

La discussion sur la question des chemins de fer continue dans le sein du Sénat espagnol, sans qu'on puisse en prévoir le résultat avec quelque certitude. On considère cependant toujours comme probable que le gouvernement obtiendra une faible majorité.

Une nouvelle dépêche télégraphique de Turin confirme nos prévisions sur le résultat des élections. On connait à peu de chose près la totalité des nominations. La majorité ministérielle est des deux tiers. L'autre tiers se divise entre l'extrême gauche et l'extrême droite, cette dernière surtout en infime minorité.

Le budget du royaume de Suède a été soumis aux Etats en même temps que le projet de loi relatif à l'usage pernicieux du genièvre, projet annoncé par le discours de la Couronne à l'ouverture de la session.

Le budget s'élève en recettes à 11,792,000 rixdalers, en dépenses ordinaires, 12,906,000 rixdalers; le gouvernement demande en outre un crédit extraordinaire pour l'armée de 2,227,866 rixdalers, pour la marine de 1,240,000, ensemble 3,467,866 rixdalers.

CONGRES.

Sénat—23 *décembre*.—M. Jones annonce qu'il présentera un bill pour ordonner la distribution du produit de la vente des terres publiques entre les différents Etats.

Un comité spécial a été nommé pour réviser le règlement du Sénat.

M. Gwin présente un bill pour prolonger l'application de la dernière loi sur les titres de terre en Californie. Ce bill est pris en considération et voté.

Chambre des Représentants—La séance n'offre rien d'intéressant. La Chambre s'est ensuite constituée en comité général et a délibéré jusqu'à l'ajournement sur divers projets de loi.

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 30 courant.

La barque Suva est arrivée à Galveston, venant de Brême et ayant à bord 218 passagers.

Les indiens continuent d'inquiéter la frontière. Ils se sont aventurés jusqu'à vingt milles de San Antonio, ont commis des meurtres et ont pillé plusieurs habitations.

Le steamer Josiah H. Bell est arrivé à Galveston avec un fort chargement de coton, de sucre et de mélasse.

Carvajal et les aventuriers arrêtés en même temps que lui doivent être bientôt jugés.

Le Dr Geo. W. Emaurler est mort de la fièvre jaune le 19 décembre à Brownsville.

M. Trastour et la Compagnie du chemin de fer de Tehuantepec—M. Seghers, avocat, nous a transmis un exemplaire du remarquable mémoire de M. Trastour, relatif à sa réclamation contre la Compagnie du chemin de fer de Tehuantepec. Les services rendus par M. Trastour à la Compagnie dont nous parlons sont trop importans pour que la légitime indemnité qu'il réclame ne lui soit pas payée. C'est M. Trastour qui a découvert sur le Pacifique le seul port où puissent sans danger mouiller les navires qui viendront, dans le cas où l'entreprise se réaliserait, prendre les produits apportés par le railway de l'isthme, ou y apporter ceux de la Californie et de l'Asie. M. Trastour a affronté les plus grands périls pour répondre à la confiance dont il avait été l'objet. Ses pénibles travaux méritent une récompense. Si elle ne lui est accordée de gré, l'habile ingénieur, nous apprend-on, aura recours aux tribunaux.

Agence d'assurance dans le deuxième district.—On verra en se référant à nos colonnes d'annonces que M. C. C. Lathrop vient d'établir dans le deuxième district une succursale de son agence d'assurance, et qu'il s'est associé dans ce but M. Charles F. De Armas. La succursale est établie rue Royale, No 178. M. De Armas annonce qu'il est prêt à assurer contre les incendies et les sinistres maritimes. Il émet aussi des polices d'assurance pour la vie des personnes blanches ou des esclaves. C'est, si nous ne nous trompons, la première agence d'assurance dont on ait placé les bureaux au-dessous de la rue du Canal. Nous aurions tort par conséquent de ne pas encourager cette excellente institution. La population du deuxième et du troisième district s'élève bien à soixante-cinq ou soixante-dix mille habitans, et il est peu de familles résidant dans cette partie de la ville qui ne possèdent des esclaves. Nous ne saurions trop leur recommander d'assurer la vie de ces derniers.

Moreau Gottschalk—Ce jeune et brillant pianiste est arrivé samedi dernier dans notre ville, de retour du Nord, où il a passé l'été. Nous l'avons revu avec plaisir et nous espérons qu'il ne nous quittera pas une seconde fois sans avoir donné ici quelques concerts. Il a reçu du public Orléanais un accueil trop cordial pour ne pas se rendre aux vœux de ceux qui désirent de nouveau l'entendre et l'applaudir. Des artistes de la valeur de Gottschalk sont trop rares pour que nous ne profitions pas, d'ailleurs avec empressement, de notre bonne fortune. Donc, quels que soient les projets de Gottschalk il lui faudra bien s'arrêter à la Nouvelle-Orléans pour ne pas trop mécontenter les nombreux admirateurs de son magnifique talent.

☞ La maison Paya et Co, 56, rue de Chartres, annonce aujourd'hui dans nos colonnes, un grand déballage de Brochures illustrées.

Maison Mallard & Cie—Mallard, 67 rue Royale, est le tapissier le plus occupé de notre ville. Il faut convenir aussi qu'il serait difficile de trouver ailleurs des articles plus riches, plus élégants ou de meilleur goût. Tapis, candélabres, bronzes, pendules, et tout ce que renferme le magasin de Mallard & Cie., est irréprochable.

Voyage de circumnavigation—Le bâtiment à vapeur l'*Argo*, vient, dit l'*Illustrated News* de Londres, d'accomplir un voyage autour du monde en 121 jours. Jamais ce degré de vitesse n'avait été atteint. Distance parcourue, 27,000 milles; [illegible] L'*Argo* a éprouvé de violentes tempêtes et des coups de mer terribles, surtout près de l'île de la Désolation [illegible]

Théatre d'Orléans—Ce soir, *La Fille du Régiment*, opéra de Donizetti, et un vaudeville en un acte, intitulé: *Le Petit Fils*.

Amphithéatre de Dan Rice—Mme Tournaire, la fière et élégante amazone de l'amphithéâtre d'Astor Place, est à la Nlle-Orléans depuis deux ou [illegible] jours. Engagée par Dan Rice, elle fera incessamment son apparition au bel amphithéâtre de la rue St Charles et saura conquérir de prime abord le public de notre ville. Mme Tournaire est une écuyère extrêmement remarquable. Elle sera la lionne du jour au cirque de l'incomparable Dan Rice.

Muséum—Le Museum de Dan Rice a attiré une foule considérable pendant les fêtes de Noël et du jour de l'an. Le meilleur usage que l'on puisse faire de ses heures de loisir est de les consacrer à examiner les curiosités du Muséum.

PANAMA ET ASPINWALL.

Le steamer *United States* nous a apporté des journaux de Panama et d'Aspinwall jusqu'au 19 décembre.

Le chemin de fer de l'isthme est terminé jusqu'à Maumee; les voyageurs échappent donc maintenant aux rapides qui rendent la navigation de la rivière de Chagres si difficile et si dangereuse entre Barbacoas et Cruces. — Cent soixante-dix travailleurs engagés par la direction du railway sont arrivés à Aspinwall par le dernier steamer anglais.

L'honorable T. R. Cowan, nouveau consul anglais à Aspinwall, est arrivé ces jours derniers à son poste.

AMERIQUE DU SUD.

Les dernières dates de Valparaiso sont du 16 novembre et de Callao du 26. Nous les avons reçues par la voie de Panama.

Les affaires sont languissantes au Chili; en revanche une profonde tranquillité règne dans le pays.

Belzu après avoir envahi le Pérou s'est retiré au-delà de la frontière, pour ne pas en venir aux mains avec le général Echenique, président de la république, qui marchait contre lui avec des forces supérieures.

AUSTRALIE.

Nos avis de Sydney vont jusqu'au 26 septembre. A cette date, les travailleurs des mines faisaient une ample moisson de poudre d'or. Il continuait à arriver dans le pays un nombre considérable d'émigrans.

Arrivée du steamer United States.

Le steamer *United States* est arrivé hier matin d'Aspinwall, qu'il avait quitté le 27 décembre. Le steamer *California* est parti d'Aspinwall le 26 pour New York avec 350 passagers et $1,250,000 en espèces.

M. Xavier Eyma—Cet honorable écrivain, fort connu à la Nouvelle-Orléans, vient de publier à Paris un ouvrage qui a eu le plus grand succès. M. Gaillardet, dans sa correspondance, après avoir parlé d'un ouvrage portant le même titre et dont M. Bellegarrigue est l'auteur, passe à celui de M. Xavier Eyma et s'exprime en ces termes:

Un autre écrivain Français, M. Xavier Eyma, a rendu plus de justice, à ce sexe charmant, dans un volume qu'il a consacré, lui aussi, à l'étude des *Femmes d'Amérique*. Il y a dans sa galerie de ravissants portraits peints d'après nature, et des caractères tracés de main de maître. M. Eyma, l'un de nos publicistes les plus consciencieux, est auteur d'un livre politique sur *Les Deux Amériques*, qui se recommande par des aperçus élevés. On peut ne point partager toutes ses opinions, mais on les respecte, parce qu'elles portent le cachet d'une évidente bonne foi. Attaché à la rédaction de la *Patrie*, il vient de quitter la position lucrative qu'il occupait à ce journal, parce que les exigences bizarres de son rédacteur en chef, fanatique croyant des tables parlantes, ne lui ont point paru compatibles plus longtemps avec sa dignité.

Les arts et les artistes en France—La France a toujours pu s'enorgueillir d'artistes extrêmement remarquables. En fait de peinture l'école française n'a rien à envier à celles d'Italie, d'Espagne et du Nord de l'Europe. Nous venons de parcourir le compte rendu de l'Exposition de Bordeaux. Le nom de M. Duverger (frère d'un des propriétaires de ce journal) occupe dans cette revue artistique une place trop honorable pour que nous ne reproduisions pas les justes éloges que lui décerne l'auteur:

En tête des tableaux de chevalet doit se trouver tout naturellement le nom de M. Duverger. Ce peintre habile et gracieux a exposé une série de petites toiles où la délicatesse du pinceau, la grâce et la facilité du dessin, le charme et le naturel des attitudes et du coloris, brillent à un degré de supériorité, et les rendent extrêmement précieuses pour les amateurs du simple et du vrai. M. Duverger marche sur les traces de Téniers, et si son bon goût ne s'altère pas dans quelques unes de ces révolutions de genres qui ont détourné de leur route tant d'excellens artistes peintres, il y a tout lieu de croire qu'il deviendra un jour une célébrité, dont le talent formera école spéciale.

M. Bedini—Le *Propagateur Catholique* nous apprend que M. Bedini, nonce du pape, arrivera probablement à la Nouvelle-Orléans vers le 12 de ce mois. Dans ce cas, dit-il, le prélat officiera à la cathédrale le dimanche, 15 janvier.

Le steamer Atlantic est parti de New York le 24 décembre pour Liverpool, avec 70 passagers et $530,000 en espèces.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Culbute—Ferdinand Sprith s'est vu prendre au collet pour avoir fait faire la culbute au nommé Zimmers.

Théatre St-Charles—F. D. Ryan a été conduit au violon sous la prévention de s'être porté à des voies de fait contre le portier du Théâtre St Charles.

Tentative de meurtre—Le nommé James Coffee a été arrêté pour avoir commis une tentative de meurtre sur le chef de la police, tandis que celui-ci essayait de séparer des individus qui se battaient au Théâtre St-Charles.

Pétards—La Cour du recorder Winter était encombrée hier de gens accusés d'avoir tiré des pétards et des pistolets dans les rues. Si la police des trois autres districts avait suivi l'exemple des agens du premier district, le recorder Ramos et ses collègues auraient eu de la besogne pour longtemps.

Vol—John et Harriet, appartenant à Mme Le Blanc, ont été arrêtés pour avoir volé des volailles et des œufs sur le marché Poydras.

Député Constable—M. J. U. Seichnaydre, ancien député-shérif sous l'administration de M. Fréret, vient d'être nommé, par M. Delarue, député Constable de la Troisième Justice de Paix. C'est un excellent choix.

Deuxième District.

Vol—La police du Deuxième District s'est emparé hier après midi de John Ford que l'on soupçonne d'avoir commis un vol à bord du bateau à vapeur Swamp Fox.

Arrestations—Les nègres Gustave et Thomas ont été arrêtés sous prévention d'avoir voulu vendre des boutons d'or qu'ils ont probablement volés.

William Harman, sous prévention d'avoir volé à bord du bateau à vapeur Magnolia.

George Miller, pour avoir tiré un coup de pistolet sur Pierre Porbé.

Troisième District.

Conrad Stringer et Henry Lookout ont été arrêtés hier soir, à l'entrée du bal de Mme Vial. On a trouvé sur l'un un pistolet à six coups et sur l'autre un fléau.

George Feager a été conduit au violon à la demande de M. Sheppar qui l'accuse d'avoir voulu tuer le plaignant au coin des rues Levée et Louisa.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 8 décembre 1853.

Messieurs,

Depuis quelques jours, il s'est fait un revirement important dans l'attitude respective des puissances. On annonce que la Prusse et l'Autriche avaient adhéré à une convention (proposée par la France et l'Angleterre et devant servir de base, au besoin, à une médiation armée. Un journal anglais a même ajouté, que l'Autriche se serait déclarée prête, dans l'hypothèse d'un refus de la Russie, à suivre les puissances occidentales jusqu'au bout.

Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de garantir la réalité et surtout la sincérité de cette importante résolution; mais si elle se confirme, la guerre générale sera évitée, et cependant la Russie aura reçu un échec terrible, soit diplomatique, soit militaire. Par là se trouveraient justifiées les lenteurs de lord Aberdeen, et la politique expectante de Louis-Napoléon. — Les motifs ne manquent pas à l'Autriche pour se rallier à la politique de l'Occident; d'abord sa haine et sa crainte de la Russie, le préjudice énorme que lui causerait l'établissement des Russes aux bouches du Danube, et l'ombrage que lui porterait l'agrandissement d'un voisin déjà trop puissant. Quant aux raisons qui peuvent la faire hésiter, tout le monde les connaît et l'on peut les résumer par l'appréhension de se mettre à la discrétion de la France dans le cas où un mouvement parti de Paris mettrait le feu à l'Italie et à la Hongrie comme en 1848. L'appel de la Russie qui la sauva à cette époque, pourrait lui causer des regrets dans le cas où une rupture profonde aurait excité les ressentiments de l'autocrate. Le parti auquel s'arrêtera définitivement l'Autriche, dépendra donc en grande partie de plus ou moins de confiance que peut lui inspirer la durée de l'Empire en France.

Mais enfin, en admettant la réalité de la nouvelle donnée par la presse anglaise et française, il est évident que la Russie parvenue à l'apogée de sa puissance et de prestige, aurait [illegible]

un temps assez long à toutes les éventualités. Malgré le regret que peut faire éprouver la réserve de cette diplomatie, cet emprunt est un fait considérable et qui fait entrer la Turquie dans les voies fécondes du crédit public et d'une sage réforme financière.

Il se produit à chaque instant des symptômes qui montrent combien cette question d'Orient a ébranlé le monde. Voilà que du fond de l'Asie, les Afghans, sectateurs de Mahomet, comme on sait, demandent passage à la Perse pour aller attaquer la Russie, menaçant de prendre la permission si par hasard elle leur était refusée. C'est qu'en effet les Turcs sont à la tête de l'islamisme, et jouent à l'égard de leurs coreligionnaires le rôle dévolu à la France parmi les nations catholiques. Enfin, voilà la Suède aussi qui s'émeut et son roi qui, à l'ouverture de la session, demande aux Etats des subsides pour protéger contre la Russie l'indépendance nationale. Il semble donc que sans être grand prophète, on peut augurer que l'injuste aggression de la Russie sera le signal de son propre abaissement et de l'exaltation de la Turquie.

Hier, 7 décembre, anniversaire de la mort du maréchal Ney, a eu lieu l'inauguration de sa statue sur la place même où il reçut le coup mortel. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un officiellement militaire, par le ministre de la guerre, l'autre par M. Dupin aîné, qui, il y a trente-huit ans, avait été son défenseur devant la cour des pairs, et qui s'est surtout aujourd'hui, comme alors, attaché à faire ressortir l'illégalité de la condamnation du maréchal, couvert par la capitulation de Paris.

Aujourd'hui, il faut le dire, toutes ces récriminations sont assez froides. L'histoire impartiale a reconnu que si, au point de vue de la stricte justice, Ney avait mérité son sort, il y avait de la part des Bourbons cruauté et faute irréparable à laisser immoler un héros soldat qui avait effacé d'avance par d'impérissables services l'unique faute de sa vie, faute d'entraînement plutôt que de préméditation. Aujourd'hui, la grande moralité à tirer de cette solennité, c'est la vanité des condamnations politiques et le peu de consistance des jugements humains, qui décernent aujourd'hui l'apothéose au proscrit de 1815.

Par une coïncidence purement fortuite, l'inauguration de la statue du maréchal, rapprochée de la fusion, a paru à beaucoup de gens une pierre jetée dans le jardin des Bourbons. C'est, en effet, un des souvenirs les plus impopulaires de la Restauration, et si la date de l'anniversaire n'avait d'avance déterminé le jour de l'inauguration, on aurait pu voir dans cette cérémonie une réplique aux visites et aux embrassades de Frohsdorf.

L'hiver qui, cette année, a commencé de bonne heure, la hausse universelle des loyers produite par la manie des démolitions, la cherté croissante des denrées alimentaires, et enfin le choléra qui depuis quelques jours a reparu dans Paris, rendent la saison pénible et difficile à passer pour les classes laborieuses. On ne peut équitablement en accuser le gouvernement qui, par la diminution des droits sur la viande, et les facilités offertes à l'importation des grains, a cherché à remédier à la cherté des subsistances. On s'étonne seulement qu'après avoir abaissé les droits sur la viande, il ne détruise pas le monopole de la boucherie qui seule s'enrichit en ce moment de la souffrance générale. On critique aussi le luxe de la cour et de ses fêtes de Compiègne et de Fontainebleau, et les manteaux de cour imposés aux Dames. Cet étalage de luxe opposé à la gêne d'une grande partie de la population est tout au moins de mauvais goût, et il eut été plus convenable de s'en abstenir. Mais il est évident qu'il y a eu tout lieu au goût prononcé pour ces babioles. Tant que les fonctions essentielles du gouvernement s'exécutent bien, et c'est le cas aujourd'hui, ces détails sont de peu d'importance; et toutefois si l'on considère combien ils offrent de prise à la critique, à la moindre difficulté sérieuse, il serait manifestement plus sage de s'en abstenir. Mais c'est un sacrifice qu'on n'obtiendra pas. K...

AFFAIRES D'ORIENT.

Voici comment le *Journal des Débats* résume ses correspondances de Constantinople du 25 novembre:

«La situation n'a pas changé, et la guerre se continue dans une série de petits combats où les Turcs ont presque toujours l'avantage. L'abondance des renseignements qui depuis deux mois sont arrivés en Europe ne permet plus de nier le fait. L'armée russe, que l'on croyait si formidable, s'est trouvée, par des causes qui nous sont encore inconnues, fort inférieure à ce que l'on pensait, et l'armée turque s'est trouvée de beaucoup supérieure à ce que ses amis eux-mêmes osaient en dire. Dans la Turquie d'Europe, il n'y a rien de nouveau du théâtre de la guerre. Les Turcs ont évacué spontanément leur position d'Oltenitza, que la neige et la pluie rendaient intenable; ils l'ont fait sans perdre, dit-on, un homme ni un canon, et ont détruit les ouvrages qu'ils avaient élevés. Il est difficile d'inquiéter l'ennemi dans cette opération. L'état du ciel d'ailleurs n'est peut-être pas la seule cause qui ait décidé les Turcs à repasser le Danube. Leur mouvement sur Oltenitza semblerait n'avoir été qu'une diversion tentée pour appeler les Russes de ce côté et diminuer la résistance qu'ils devaient s'attendre à trouver pour leur établissement, bien plus important au point de vue politique et militaire, de Kalafat. Kalafat, c'est la tête de pont qui peut permettre de prendre Bucharest à revers, qui coupe les communications de l'armée russe avec la Servie, dont la situation inspirait de justes inquiétudes; c'est là qu'il fallait s'établir à tout prix. Aujourd'hui la position est assurée, des fortifications respectables y ont été élevées avec une grande activité; elle est appuyée de l'autre côté du Danube par la forteresse de Widdin, et c'est de ce côté que semblent se porter aujourd'hui les efforts des deux armées; Oltenitza n'est plus rien.

«En Asie, on annonce plusieurs combats partiels qui se seraient tous terminés à l'avantage des Turcs; et ce qui semble le prouver, c'est que les nouvelles laissent les troupes sur le territoire russe, sous les murs de fort d'Akiska, qu'elles investissent, dans les deux défilés de Chernich et d'Azgur qu'elles occupent, et qui coupent la route par laquelle des renforts pourraient arriver de Tiflis et de la Géorgie dans l'Arménie russe, envahie aujourd'hui en partie par les Ottomans.

«D'un autre côté, on annonce qu'une nouvelle tentative aurait été faite par les Russes, avec plus de succès que la première, pour reprendre le fort de Chefketil, et que même les Turcs se seraient emparés, le 15 novembre du petit port russe de Sefa, situé à trois lieues de marche de Chefketil, et défendu par une garnison de 7 à 800 hommes. D'autres combats, qui auraient eu des résultats semblables, se seraient livrés à Ardahan et à Bayazid sur les confins de la Géorgie. Nous avions déjà reçu la nouvelle de cette dernière affaire, qui nous avait été représentée comme une grande bataille; des renseignements que nous croyons exacts nous apprennent qu'il s'agit seulement d'une affaire entre un régiment russe et 15 ou 1,800 irréguliers turcs qui seraient restés maîtres du terrain.

«Il n'y a donc encore que des actions de détail, mais on attendait avec impatience à Constantinople la nouvelle du résultat d'un combat qui a dû être livré le 13 entre Kars et Gumri, et dans lequel 18,000 Turcs devaient rencontrer une division de l'armée russe.

«La prise d'un bateau à vapeur de guerre égyptien par une frégate à vapeur russe est confirmée. Les Russes ont pris aussi un paquebot à vapeur du commerce le *Medare tidjaret* (le Pivot du commerce), de 60 chevaux, chargé de cuivre et de groups, et capturé presqu'à la sortie du port de Sinope. Le capitaine, les passagers et une partie de l'équipage se sont sauvés à terre, et à son retour à Constantinople, le capitaine Migliavich (un sujet autrichien), qui commandait ce bateau a été mis en prison. On informe contre lui. Quant aux autorités russes, elles ont traité le *Medare tidjaret* comme un paquebot chargé d'un service général intéressant le commerce de tous les pays, et elles l'ont rendu. Nous avons plaisir à constater un acte de générosité qui fait honneur au gouvernement russe.

«La seule nouvelle politique que nous trouvions dans nos correspondances, c'est celle de l'arrestation du patriarche arménien d'Utchmiasin par les autorités russes. C'est un fait important, surtout en ce qu'il prouverait que les Arméniens sont loin d'être aussi dévoués à la Russie qu'on a paru le croire. Le motif de cette arrestation, c'est la sympathie que la population de l'Arménie, annexée à la Russie après la paix de 1829, avait montrée pour les Turcs; c'est la nombreuse émigration qui se serait produite dans ses rangs depuis que l'état de guerre lui permet de demander un asile à la Turquie sans avoir à craindre d'être réclamée et rendue par la voie diplomatique. Le patriarche est devenu responsable de la conduite de ses coreligionnaires.

«En attendant, la situation financière ne s'améliore toujours pas à Constantinople, le change de la monnaie métallique continue à monter d'une manière alarmante, et la contrefaçon s'est attaquée au papier, qui est aujourd'hui le seul moyen d'échange dans la capitale de l'Empire. On signale de faux billets, et le 23, la police a arrêté deux sujets hellènes porteurs d'une masse de faux *caïmés* (bons du trésor) pour une somme de 400,000 piastres (50,000 fr.) L'instruction que l'on a commencée immédiatement a révélé qu'il existerait en Grèce une Compagnie qui entreprendrait la fabrication de ces faux billets, et qu'elle en aurait déjà confectionné pour une somme fort importante.

Le *Journal de Constantinople*, du 24 novembre, prétend expliquer par la vivacité du froid éprouvé sur les rives du Danube la retraite des troupes d'Omer-Pacha dans leurs quartiers d'hiver. Il annonce que les médailles et les décorations vont être distribuées aux officiers et soldats qui ont combattu à l'affaire d'Oltenitza. Il y ajoute cette mention honorable:

«Le commandant espagnol Pita del Corvo et le capitaine anglais Rhodes, s'y trouvaient également, et ont pris part avec beaucoup de courage à deux sorties dirigées contre la cavalerie cosaque.

«Le général Prim et son état-major ont aussi lutté de courage et de dévouement, auprès d'Omer-Pacha, pour la noble cause dont ils partagent la défense.»

Ces dernières lignes de la feuille semi-officielle sont difficiles à concilier avec la déclaration des journaux espagnols que le général Prim reste à l'armée simple observateur [illegible] qu'il déclare qu'il eût manqué à son gouvernement et à lui-même en s'écartant de la mission d'étude dont il est chargé.

Le *Journal de Constantinople* représente les Russes comme ayant pris la fuite dans plusieurs affaires, particulièrement dans deux villages voisins de Galefas, où ils avaient voulu contraindre à s'enrôler les habitans qui furent délivrés par Ismaïl-Pacha. Suivant la feuille turque, des détachements de cavalerie [illegible]

périsse commandées par Ismet bey et Ahmedt Agha, notable d'Akiska. Le combat a été fort vif. Les Russes ont eu 500 hommes de tués dont un officier et plusieurs sous officiers. Les troupes impériales leur ont fait, en outre, plusieurs prisonniers.

«Les Russes ont dû effectuer leur retraite jusqu'à Akiska dont les habitans leur ont fermé les portes et ont tiré sur eux. Ils ont dû pénétrer de vive force dans la ville, tandis que la garnison soutenait une lutte assez vive avec la population, et ont pris comme otages les notables de la ville dont l'un qui avait tué quatre Russes, a eu la tête tranchée.

«Le 17, pendant la nuit, les troupes russes ont de nouveau attaqué le fort de Chefketil; elles ont été repoussées avec des pertes considérables. Les troupes ottomanes de leur côté, se sont emparées de la forteresse de Sefa située près de celle de Chefketil.

«Les détails que nous avons donnés sur la perte du bateau à vapeur russe, sont complètement confirmés; les 1500 soldats qui le montaient ont péri dans les flots.»

La même feuille parle d'une rencontre de medir d'Erdeban et de mille Cosaques où ceux ci auraient perdu 80 hommes et quelques prisonniers. Elle raconte, en outre, que les autorités ottomanes de Van et de Bayazid, pour protéger les Arméniens russes qui émigraient en Turquie, ont appelé Sélim-Pacha, qui a fait une démonstration contre la garnison russe d'Erivan avec 7,000 soldats de ligne et des volontaires Kurdes. La garnison d'Erivan étant réduite à 2000 hommes et n'espérant pas recevoir de renforts par les chemins de Schirvan qu'intercepte Schamyl, le commandant russe demanda des secours aux autorités persanes de la frontière; celles-ci refusèrent leur concours.

A l'occasion de cette démonstration, le *Journal de Constantinople* parle des brigandages commis par les Russes qui ont dévasté plusieurs villages turcs de la frontière. D'autres feuilles du Levant disent que, dans cette marche, les Kurdes ayant tué une vingtaine de sentinelles russes, leur ont coupé la tête et ont porté ces trophées humains au gouverneur de Bayazid. Telle est, dès son début, la guerre d'Asie.

Le paquebot à vapeur de la compagnie ottomane, «Medari Tidjaret», se rendant de Sinope à Constantinople, a été surpris par une division russe de sept voiles. Le capitaine autrichien Miglievitch, qui le commandait, préférant, avant de se rendre, briser le navire sur un rocher; voyant l'impossibilité de s'échapper, il fit embarquer dans une chaloupe un colonel, divers passagers et une partie de l'équipage; cette embarcation arriva heureusement à terre. Les boulets ne cessaient pendant ce temps d'être dirigés sur le navire; quelques passagers s'étaient jetés à la mer, le capitaine les recueillit, excepté un seul qui se noya, et avec eux il put, à son tour, gagner le rivage. Le navire fut alors envahi par les Russes armés qui n'y trouvèrent qu'un machiniste et des chauffeurs anglais, et le prirent à la remorque. Le *Medari Tidjared* était un bateau de petite portée qui n'avait pu être armé en guerre, mais qui servait à des transports de troupes et de munitions.

Le 24 au soir, est arrivé de Trébisonde à Constantinople un autre paquebot le *Poursewad* auquel un vapeur de guerre russe a donné la chasse et qui avait échappé aux poursuites en se réfugiant dans le port de Samsoun.

Les cosaques turcs, qui viennent d'être organisés par le polonais Czaika, devenu musulman lui-même et connu sous le nom de Sadik-Pacha, commencent à se mettre en marche.— Une colonne de ces cosaques, partie de Brousse est arrivée à Constantinople. Elle va être conduite dans la Dobrudja.

8000 volontaires Scodriens sont organisés en Albanie.

Un nouveau corps de 10,000 Kurdes est formé par un des cheiks du pays.

Le vaisseau anglais *Queen* est parti de Malte le 26 pour Constantinople. Le *London* est arrivé le 27 à Malte, se rendant à la même destination. L'*Agamemnon*, autre vaisseau de 90, était attendu de Devonport, ainsi que trois frégates de renfort.

La frégate hollandaise *Doggerbank* est arrivée à Malte, venant du Texel.

L'*Invalide russe* publie ce qui suit sous la rubrique: *Nouvelles de la mer Noire*:

«On a reçu les détails de la prise du steamer égyptien le *Pervas Bahhri* par le steamer le *Vladimir*.

«Après avoir examiné les côtes de la Turquie d'Europe et n'y ayant point trouvé de navires ennemis, l'aide de camp général, vice amiral Korniloff, se disposa, avec le steamer le *Vladimir* à rallier l'escadre du vice amiral Nakhimoff, en croisière sur les côtes de l'Anatolie.

«Dans ce trajet, le 5 novembre au point du jour, le *Vladimir* reconnut la côte d'Anatolie, entre le port d'Amastro et le cap Kérempé, aperçut une fumée de steamer dans la direction de Sebastopol, et bientôt après l'escadre du vice amiral Nakhimoff, à la distance d'un signal duquel. L'aide de camp général, vice amiral Korniloff donna ordre de se porter sur le steamer en vue, qui avait commencé à changer souvent de direction, cherchant évidemment à éviter une rencontre. A 9 heures et un quart, le signal de reconnaissance fut arboré par le *Vladimir*, mais il n'y eut point de réponse; ensuite on donna la mâture et arbora le pavillon russe. A 9 heures et demie, le steamer poursuivi porta droit sur le *Vladimir*, en arborant le pavillon turc, mais, après avoir parcouru une petite distance, il changea de nouveau de direction. Bientôt les steamers se rapprochèrent. En voyant que l'ennemi était inférieur en forces au *Vladimir*, l'aide de camp général, vice amiral Korniloff ordonna d'abord de lui envoyer un boulet en avant du beaupré; il y répondit par une bordée; alors il fut ordonné de commencer la canonnade, quand on serait à bonne portée. Bientôt les steamers, marchant parallèlement, se rapprochèrent, en sorte que les boulets et les grenades de l'ennemi allaient tous tomber au delà du *Vladimir*. Ayant reconnu que l'ennemi n'avait point de canons de retraite, de sorte qu'en se tenant derrière sa poupe, il était facile de le prendre d'enfilade et de le forcer ainsi à se rendre, le steamer le *Vladimir* se mit en route dans son sillage. L'ennemi vira pour riposter, et, après avoir lancé sa bordée, changea de nouveau de route et se dirigea vers la côte. Le combat dura ainsi trois heures et, quoiqu'il fût facile au steamer le *Vladimir* de foudroyer l'équipage et de détruire la coque du steamer ennemi avec ses bombes à la portée, les boulets et grenades de ce dernier, dans ses embardées, continuaient à passer par-dessus le *Vladimir*, l'aide de camp général vice amiral Korniloff résolut de mettre fin au combat et de s'approcher à portée de mitraille. Plusieurs bordées heureuses du steamer le *Vladimir* produisirent un tel ravage que l'ennemi fut forcé d'amener.

«C'était un steamer égyptien de 220 chevaux, armé de 10 canons; 134 hommes de son équipage furent faits prisonniers; le capitaine, 2 officiers, et 19 matelots avaient été tués et 18 blessés. La coque du steamer avait été percée à couler bas. La perte de notre part a été, en tués: le lieutenant Jéleznoff, aide de camp du vice amiral, aide de camp général Korniloff, et un clairon, en blessés: 1 sous officier et 2 matelots. Il fallut près de quatre heures pour mettre le steamer en état de suivre le *Vladimir*. Le lendemain, il fut heureusement conduit à Sébastopol.

«L'aide de camp général vice amiral Korniloff, dans son rapport sur cette affaire ajoute: «Le capitaine, les officiers et l'équipage du steamer le *Vladimir* se sont dignement conduits: le capitaine lieutenant Boutakoff commandait comme à une manœuvre; l'action de l'artillerie a été rapide et juste, ce dont les ravages occasionnés par elle sur l'ennemi offrent la meilleure preuve. Les officiers de pavillon attachés à ma personne, prince Bariatinsky, Jéleznoff, Dobrovolsky et Ilinsky, encourageaient l'équipage de leur exemple. Jéleznoff était un officier qui donnait de grandes espérances.»

«Après avoir reçu le rapport sur la capture du dit steamer égyptien, S. M. l'Empereur a daigné faire donner à ce navire le nom de *Korniloff*, avancer d'un grade tous les officiers du steamer le *Vladimir*, et en outre conférer l'Ordre de Saint Georges de la 4e classe au capitaine lieutenant Boutakoff, commandant de ce steamer, l'ordre de Saint Vladimir de la 4e classe avec la rosette au lieutenant Popandopoulo, et un sabre d'honneur en or avec l'inscription: *pour la bravoure* au capitaine lieutenant prince Bariatinsky; 8 marques d'honneur de l'Ordre militaire ont été accordées à l'équipage ainsi qu'une gratification de 10 roubles d'argent à chaque sous officier et 5 roubles à chaque matelot.»

On lit dans le *Times* du 9 décembre:

«L'effet produit en Europe par l'annonce de la reprise des négociations par les quatre puissances pour le rétablissement de la paix et de l'engagement pris par un protocole formel, de maintenir intactes les dispositions territoriales de l'Europe, a répondu tout à fait à nos prévisions. Il paraît, en effet, que les premiers journaux du Continent étaient encore très imparfaitement instruits des progrès de cette importante négociation, et c'est de Londres que leur est venue la nouvelle de ce qui se passait à Vienne.

» Ainsi la *Gazette d'Augsbourg* publia, dès le 3 décembre, dans sa correspondance anglaise, un récit exact de ce qui passait, et il paraît que ç'a été la première constatation de l'union établie entre les quatre puissances. Depuis, il a été déclaré officiellement à Vienne, qu'aucune *alliance* n'a été conclue entre les quatre puissances; mais jamais nous n'avons parlé d'alliance dans le vrai sens du mot. Un protocole a été signé qui règle l'action commune des quatre puissances en vue du principe fondamental qui doit tout dominer, et des arrangements ont été pris en commun pour soumettre le cas à une conférence. Il en résulte que, pour la première fois depuis son avénement au trône, il y a 27 ans, l'empereur Nicolas est parvenu à se placer dans l'isolement où se trouva le gouvernement français en 1840, position que nous souhaitons à tout pouvoir qui viole les lois de la justice et de l'ordre public.

» Pour la première fois, depuis la conclusion de la grande alliance du Nord, en 1813, les gouvernements d'Allemagne ont souscrit à une déclaration, importante pour l'Europe, non seulement sans le concours de la Russie, mais bien plus, contre elle. Pour la première fois il a été nettement déclaré, d'accord avec la France, que les puissances unies sont également opposées à des changements territoriaux, peu importe d'où qu'ils émanent, croyant que de toutes les façons ils doivent tendre à troubler la paix et la sécurité des peuples. C'est, sans doute, un fait d'une énorme importance pour l'Allemagne que cette déclaration ait reçu l'appui cordial de la France.

» Louis-Napoléon, en montant sur le trône impérial, n'a pas adressé de déclaration explicite à l'Europe au sujet des dispositions territoriales du continent, comme l'avaient fait d'autres gouvernements et même celui de M. de Lamartine avant lui. Mais il n'a pas passé inaperçu que la France, dans la question d'Orient, a pris l'engagement implicite de renoncer, de son côté, [illegible] toutes les dispositions territoriales dont elle peut avoir à se plaindre ou qu'elle peut regretter. De sorte qu'en réalité les gouvernements d'Allemagne obtiennent de la France une garantie bien plus importante pour elle que tout ce qui peut se passer en Orient [illegible]

prise des négociations et l'établissement de conditions éminemment favorables à l'union des autres puissances et au maintien de la paix. Ces conditions là sans doute sont peu du goût de ceux qui ont poussé à la guerre, comme si la guerre était un bonheur et une gloire, ou qui espèrent autant que l'Empereur Nicolas, de la confusion et du désordre. Mais on peut les réaliser dignes de ce pays, et de l'influence modératrice, qu'il peut exercer souvent au dehors, est de soutenir les droits et les principes vrais, sans permettre qu'on se serve immédiatement de ses forces pour provoquer des hostilités qu'il cherche à prévenir. Tel paraît être l'aspect des propositions adoptées par les quatre puissances.

» Mais la partie la plus rude de la tâche de médiateur reste à accomplir, et quoique la marche à suivre par les quatre puissances soit convenue, nous sommes sans aucune nouvelle de l'effet que leurs propositions pourront produire sur les parties belligérantes. Une dépêche de Constantinople nous apprend que la Porte a rejeté la demande d'un armistice faite par l'Angleterre, le 24 novembre, et qu'un divan extraordinaire a été convoqué. Nous croyons en effet que lord Stratford a trouvé nécessaire de tout tenter pour réagir contre l'exaltation produite chez les Turcs par leurs récents succès; mais nous doutons qu'une demande d'armistice ait été faite à cette époque. En tout cas, la convocation d'un divan extraordinaire prouve l'ascendant toujours le même du parti de la guerre.

» Peut-être un armistice, recommandé par les quatre puissances, aura-t-il meilleure chance; mais nous en doutons, et dans l'état actuel de l'opinion à Constantinople, il ne sera pas facile de modérer les prétentions de la Porte. L'évacuation des Principautés, et la révision des traités avec la Russie, c'est le moins que l'on puisse demander. Mais l'obtiendra-t-on? Nous voilà ramenés au point de départ de cette fatale question, et il s'agit réellement de savoir si, en présence de toute l'Europe réunie, le Czar renoncera à ses prétentions. Car il est évident que, là où en sont les choses, c'est le dernier expédient qui reste à la Russie pour éviter de résister à une armée de toute l'Europe. Sur ce point, nous n'osons pas nous prononcer jusqu'ici.

» Toutes les raisons de politique, de devoir et de prudence sont pour un arrangement pacifique; mais, d'autre part, nous avons l'orgueil d'un autocrate vieilli dans une confiance immodérée dans son pouvoir, le zèle d'un fanatique qui a sanctifié les passions de l'Eglise; et le ressentiment d'un pouvoir militaire qui a déjà des défaites à venger. Si la sagesse et l'intérêt prévalent, l'Empereur cédera; si la passion et l'orgueil dominent, il persévérera; mais dans cette alternative réside encore l'espoir de la paix du monde.»

Voici en quels termes le *Moniteur* annonce l'accord qui vient de s'établir à Vienne entre les quatre puissances, pour la solution de la question d'Orient:

«Nous disions, à la date du 17 mai dernier, que si la question entamée à Constantinople par M. le prince Menchikoff amenait quelques complications, elle deviendrait une question de politique générale, dans laquelle les autres puissances signataires du traité du 13 juillet 1841 se trouveraient engagées au même titre que la France. Les événements ont justifié nos prévisions: cette solidarité, que des intérêts communs et le respect des mêmes principes établissaient, dès lors, à nos yeux, entre les grands cabinets, est aujourd'hui un fait accompli.

«L'intime union du gouvernement de l'Empereur avec le gouvernement de Sa Majesté Britannique avait déjà rassuré les esprits; toutefois il restait des doutes sur l'attitude que prendraient les autres puissances au début d'une guerre qu'elles avaient sincèrement essayé de prévenir, mais dont, par la force même des choses, le théâtre pouvait s'étendre.

«C'est à conjurer ce péril, à concerter une action commune et à resserrer le faisceau des intérêts européens que le gouvernement de l'Empereur a employé ses soins les plus persévérants. Cette politique loyale a atteint son but.

«Il y aurait de la présomption à considérer la question d'Orient comme terminée; il faut même s'attendre à lui voir encore traverser des phases diverses, mais l'accord hautement avoué de l'Autriche et de la Prusse avec les cabinets de Paris et de Londres suffit pour enlever au présent les inquiétudes qui ont tenu l'Europe en suspens depuis dix mois. Le vrai danger de la situation consistait en effet dans la possibilité d'une scission des puissances en deux camps; cette crainte a disparu.

«Les mêmes vues, les mêmes désirs animent la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, et un protocole signé à Vienne, le 5 de ce mois, dans une conférence à laquelle assistaient les représentans des quatre cours, atteste leurs résolutions communes.

«Rétablir la paix entre la Russie et la Sublime-Porte, à des conditions honorables pour les deux parties, maintenir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, dont l'existence indépendante dans les limites que les traités lui ont assignées, est devenue l'une des conditions essentielles de l'équilibre européen, tel est le double but que les quatre puissances se proposent de poursuivre en commun. Constater à l'avance que la guerre actuelle ne saurait, en aucun cas, entraîner des modifications dans l'état de possession que le temps a consacré en Orient, c'est restreindre le champ et ramener, il faut l'espérer, le différend survenu entre le cabinet de Saint Pétersbourg et la Sublime-Porte à des termes qui permettront à la diplomatie européenne d'interposer d'une manière efficace et utile, sous sa garantie collective, une paix solide entre la Russie et l'empire ottoman.»

LA FUSION.

Une lettre adressée de Vienne, le 5 décembre, au *Journal de Francfort*, s'exprime en ces termes sur la fusion des deux branches de la maison de Bourbon:

«Quand on ne fait pas comme Chateaubriand qui disait de lui-même qu'il était légitimiste de sentiment, royaliste d'opinion et républicain de goût, lorsqu'on est légitimiste de sentiment, d'opinion et de goût, parce qu'on reconnaît dans le principe de la légitimité une nécessité sociale et une vérité légale, l'on ne peut, individuellement, s'empêcher de donner à ce principe une application plus ou moins générale, il ne doit pas être permis d'imposer silence à ses sympathies dans l'appréciation d'événements qui touchent d'on ne peut plus près à cette question de principe. C'est ce que nous avons profondément senti en apprenant la nouvelle de ce qui s'est dernièrement passé à Frohsdorf.

«Les gens raisonnables se plairont à constater que l'entrevue de Mgr. le comte de Chambord avec son cousin le duc de Nemours n'a été qu'une scène de famille, n'ayant aucune signification politique. Quels que soient les motifs de leur langage, les gens qui parlent de cette façon, sont dans le vrai. C'est de la leçon des événements que découle la justesse de leur jugement. L'on n'a qu'à jeter un regard sur la situation actuelle de la France, l'on n'a qu'à récapituler l'histoire des différentes phases par lesquelles la France a passé pendant les quatre dernières années, pour n'avoir qu'à souhaiter le système d'une manière conséquente dans les principes et leur application à la vie de l'état qui régit aujourd'hui la France, pour se dire que l'ordre de choses qu'on a vu s'est établi offre bien peu de chances à ceux qui voudraient venir le troubler. Cet ordre de choses, il faut le dire, quelle que soit d'ailleurs la manière de penser au sujet de la forme de gouvernement qui conviendrait à tel et tel peuple, est un bienfait pour tout le monde, et nous croyons qu'il n'y a pas un seul gouvernement étranger qui ne partage cette conviction.

«Nous n'avons pas besoin de vous affirmer que c'est au moins l'opinion qui règne chez nous en haut lieu, et vous n'aurez sans doute pas tardé à réfuter toutes les insinuations qui, par rapport à l'entrevue de Frohsdorf, n'ont pas manqué d'être lancées dans le public et qui allaient même jusqu'à parler avec certitude d'une certaine part que différents membres de notre famille impériale y auraient prise dans un sens hostile au gouvernement actuel de France, avec lequel le cabinet de Vienne se trouve heureusement dans les rapports les plus satisfaisants et conformes aux règles du droit international.

«Nous n'insisterons pas non plus sur l'absurdité et en ceci c'est encore la presse piémontaise qui se distingue, nous n'insisterons pas sur l'absurdité qu'il y a à vouloir faire présumer l'existence d'une intime alliance dont le but serait d'octroyer à la France son ancienne dynastie. Il n'y a que ces gens là qui, dans leur incompétence en toute matière politique, soient capables de prétendre que les puissances représentant chez elles-mêmes le principe de la légitimité, puissent manifester leurs sympathies pour la noble et malheureuse maison de Bourbon par un service aussi funeste à leur cause que le serait leur retour en France à la suite et à l'aide d'armées étrangères victorieuses. C'est la France elle-même qui a à décider de ses destinées. L'Autriche a reconnu la République, comme elle a reconnu l'Empire; elle ne se mêle pas, ni directement ni indirectement, ni ouvertement, ni clandestinement, des affaires intérieures de la France.»

DECOUVERTE IMPORTANTE

☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de

Amer de Mortimore pour la purification du sang.

Cette agréable liqueur, qui donne une si bonne haleine et contribue si efficacement à faire renaître les forces peut être achetée chez nous, en n'importe quelle quantité, de gros ou en détail.

Toutes les dames, les messieurs et toutes les familles de notre ville devraient l'employer.

☞ Venez chercher une circulaire.

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—Ayant pris des arrangemens avec les propriétaires, nous aurons toujours un fort approvisionnement de cette liqueur et pourrons remplir les ordres des Apothicaires et Marchands, par grosse ou par douzaine, aux plus bas prix de la vente en gros.

Plus de 1,000 Apothicaires vendent aujourd'hui un nombre immense de bouteilles. Tous les Pharmaciens devraient en avoir et les familles auraient grand tort de ne pas l'employer. Prix—$1 la bouteille.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
19déc—3m No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, la mélancolie, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE,
No 39, rue de Chartres, N. O.
Et chez E. GERMAIN,
No 237, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents [illegible]

Décédé, le 2 janvier, Lundi, à l'âge de trois ans et quatre mois, Pierre Adolphe, fils de Wilson F. et Anna M. Vredenburgh.

☞ Don TOMAS CONTRERAS se suplica [illegible]

ECRITURE ET TENUE DES LIVRES.

☞ Les dames et les messieurs qui désirent acquérir une écriture facile et élégante, ou devenir bons teneurs de livres, devraient s'adresser à M. DOLBEAR, dont l'"Académie" est au No 106, rue du Canal. Il se propose de [illegible] plusieurs de ses élèves dans la profession commerciale d'après son système. Les citoyens et les étrangers devraient aller *juger par eux-mêmes*. Personne n'ignore l'avantage d'une écriture à la fois élégante et courante, et de la connaissance parfaite de la tenue des livres.

Voir l'avis.

GAS ET MARCHANDISES SECHES.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente de gas et marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 3 Janvier 1854, à 10 heures, au magasin d'encan de M. Perchaud & Co, No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

AVIS D'ENCAN.

J. EUGENE TOURNE, Encanteur et Estimateur, a transféré son bureau au No 95, rue Commune, vis-à-vis le Verandah, où il donnera toute son attention à la vente de propriétés, esclaves, marchandises étrangères et avariées, successions, &c.
3jany—1m.

ASSURANCE.
Succursale de l'agence d'assurance C. C. Lathrop, No 66, rue du Camp,
No 178, RUE ROYALE.

Le soussigné ayant été nommé agent pour le Deuxième District, est prêt à assurer contre les pertes ou avaries occasionnées par le Feu, et contre les risques sur la mer et les rivières. Assurance sur la vie des personnes blanches et de couleur.
CHAS. F. DE ARMAS,
Bureau de De Armas & Leyton,
3jan— 178 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse

Banque de l'Union de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1853.

Des paiements seront dûs par les actionnaires de cette institution, de:
$10 par action le 10 janvier prochain et de
$10 " le 10 février
A la maison de banque, No 121, rue du Canal.
Les actionnaires ayant des dividendes à recevoir de l'ancienne banque peuvent faire le premier paiement ou les deux au moyen d'un ordre en faveur de cette banque pour le montant desdits dividendes.
P. N. WOOD, Caissier
3 janv—3ps jusq. 12 fev

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 30 décembre 1853.

A une assemblée de la Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré sur l'actif payable aux actionnaires après le 1er février prochain, à la Nouvelle Banque, No 121, rue du Canal.
Par ordre de la direction.
GEO. A. FREBET, Caissier
3janv

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle Orléans, 2 janvier 1854.

Les livres nécessaires ayant été reçus, cette agence est prête à payer le reste des certificats de prime émis en 1850, et trente-six pour cent sur ceux émis en 1851.
L. MATTHEWS, Agent
3 janv

106 RUE DU CANAL 106
Académie de Dolbear.—Ecriture et Tenue des Livres.—Cette Académie (établie en 1836), est ouverte toute l'année pour les Dames, les Messieurs et les Enfants. Des heures spéciales sont affectées à chacun d'eux. Le succès est garanti à tous. Les Négociants y viennent demander de bons teneurs de livres et des commis.
RUFUS DOLBEAR,
3 jan 106, rue du Canal

Abonnements pour 1854 à toutes les Publications Françaises
Chez VICTOR HEBERT & Co.,
149, RUE DE CHARTRES.
—Savoir:—
LITTERATURE ET ARTS.
Illustration.—Revue des Deux Mondes.—Revue de Paris—Musée des Familles.—Echo des Feuilletons.—Magasin Pittoresque.—Journal des Connaissances Utiles.—L'Artiste.—Le Journal pour Rire.—Conseiller des Enfants.—Journal des Mères et des Enfants, etc., etc.
MODES.
Modes Parisiennes—Moniteur de la Mode.—Petit Courrier des Dames—Moniteur des Demoiselles.—Conseiller des Dames et des Demoiselles.—Magasin des Demoiselles, etc., etc.
Journal des Tailleurs.
MEDECINE—PHARMACIE ET SCIENCES DIVERSES.
Chimie Médicale.—Union Médicale.—Connaissances Médico-Chirurgicales.—Bulletin de Thérapeutique.—Gazette Médicale.—Archives Générales de Médecine.—Abeille Médicale.
SANTE UNIVERSELLE.
Recueil de Médecine Vétérinaire.—Bulletin de l'Académie de Médecine.—Cosmos—Revue Encyclopédique.—L'Institut, Journal des Savants, etc.
Journaux quotidiens français.
VICTOR HEBERT & Co.,
3 janv 149, rue de Chartres.

Dernières Limites du BON MARCHE!
MUSIQUE ancienne et moderne; 3 à 4 morceaux pour 5 cents!
PANORAMA MUSICAL
Et Encyclopédie Musicale,
Editée à Paris.
Dépêchez A. PAYA & Co.,
3 janv—10t 56, rue de Chartres.

A. PAYA & Co.
Ont déballé aujourd'hui un envoi de
Brochures illustrées.
PUBLICATIONS ANCIENNES ET NOUVELLES
De tous les Editeurs de Paris.
56..........RUE DE CHARTRES..........56.
3 janv—10

PERDU—UN BILLET daté du 21 décembre 1853, pour $575. 39/100 à 90 jours de vue, tiré par G. Carrère, à l'ordre de — et endossé par Wm Armstrong, le payement étant arrêté, s'il est trouvé on est prié de le remettre au No 59, Vieille Levée.
3jav—3f.

TROUVE, une JUMENT, à poil rouge, jambes noires avec un peu de blanc aux deux pieds de devant et à l'un des pieds de derrière; ferrée aux quatre pieds; petite étoile au front, marques de la selle sur le garot.
Le propriétaire peut s'adresser au Dr P. Dumont, à Alger, rive droite du fleuve. 3jv—3f

A VENDRE—UNE NEGRESSE CREOLE âgée de 22 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, et excellente cuisinière de famille. Bien recommandée sous tous les rapports et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
S'adresser au No 86, rue de la Douane.
3janv— J. B. DERRY.

INDIGO—400 livres indigo de Guatemala, à vendre par P CUSACHS,
3 jan encoignure Royale et St-Philippe

SERINGUES Françaises—15 douzaines venant d'être reçues, à vendre par P CUSACHS,
3 jan enc. Royale et St-Philippe

AMANDES—104 paniers de Malaga, à vendre par P CUSACHS,
3 jan enc. Royale et St-Philippe

GRAINE de Moutarde—3000 livres de moutarde noire, à vendre par P CUSACHS,
3 jan enc. Royale et St-Philippe.

GRAINE de Lin—5000 livres graines fraîches, à vendre par P CUSACHS,
3 jan enc. Royale et St-Philippe

24 BARRIQUES vin rouge St-Estèphe.
20 demi do do do.
20 do vin blanc Sauterne.
30 huitièmes eau de vie 1e preuve St-Georges,
15 quarts do do do Rochelle.
10 huitièmes do do do J. Glesner & Co.
25 caisses fruits au jus assortis.
25 do do à l'eau de vie assortis.
25 do 12 bouteilles vin rouge St-Pierre.
24 do 12 do do Branne Mouton.
23 do 12 do do Lafite.
10 barils vieux Cognac Exshaw 1825.
10 caisses 12 bouteilles anisette supérieure Marie Brigard & Roger.
6 do 12 do liqueurs assorties do.
En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
3 jan 85 et 87 rue St-Louis

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux:
70 barriques vin rouge bon ordinaire,
45 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 quarts de pipes cognac Edmond Jaulin.
A vendre par X. LAMBERT,
3jan 62, rue des Magasins

PRUNES en pobans—50 caisses prunes en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

VIN en barriques—66 barriques vin St Estèphe, en déchargement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

VIN en barriques—200 barriques St Estèphe,
200 do vin de Catalogne,
sous les clés de la douane, ayant droit au drawback et à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

CITRONS—800 caisses citrons à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

PORTO—19 demi et 325 quarts Porto doux et sec à vendre par J & J TARDOS,
3janv 31, Vieille Levée

PIMENTO—13 sacs à vendre par J & J TARDOS
3janv 31, Vieille Levée

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux:
10¼ et 5⅛ eau de vie Raynal & Atusse;
20 barriques vin rouge St-Emilion;
20 do do Cantenac.
A vendre par EUG ROCHEREAU & CO,
2janv 17—19, rue St-Louis

VIN de Champagne—60 paniers vin de Champagne Ruinard Père & Fils, bouteilles et demi-bouteilles; 45 do do de Krug & Co, do do
A vendre par EUG ROCHEREAU & CO,
3janv 17—19, rue St-Louis

NOUS offrons de vendre à l'amiable plusieurs bonnes cuisinières, blanchisseuses, repasseuses gardiennes d'enfans, et plusieurs bons conducteurs de voiture, &c. Les personnes qui désirent acheter sont priées de s'adresser au No 8, Arcade Banks.
29 dec J A BEARD & MAY.

SUCRE—[illegible] caisses sucre de Havane, blanc, jaune et brut, en magasin et à vendre par S DE VISSER & Co,
29déc 26, Vieille Levée

CIGARES—[illegible] milliers cigares de marques et qualités, en débarquement du brick Adams Gray vendre par S. DE VISSER & Co,
29déc 26 rue Vieille Levée

CACAO—[illegible] sacs de Guayaquil et Caracas, en débarquement du brick Samuel J. Peters, à vendre par S DE VISSER & CO,
29déc 26, Vieille Levée

VINS en barriques et en caisses,
[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire,
115 barriques vieux vin pour familles,
50 barils vin blanc Haut-Sauterne et Ht-Barsac,
275 caisses vieux vin rouge,
65 do Muscat,
90 do vermouth.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
3janv—6f 27, rue St-Louis

MADERE—175 barils imitation Madère, 65 demi-barils Madère véritable, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
3 janv—6 No 27, rue St-Louis

HUILE D'OLIVES A. Cross—450 paniers huile en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.,
3janv—6f 27, rue St-Louis

COGNAC—30 quarts des marques suivantes: Union Vineyard Proprietors, Alex de Monteruz 1840, L Darth et Fine Champagne, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
3 janv—6f 27, rue St Louis

DIVERS—60 paniers bouteilles vides [illegible] onces; 30 balles bouchons de 15000 chaque; 5 balles do pour fioles; 5 do de 6 à 8 douzaines; 1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
3 janv—6f 27, rue St-Louis

MONSIEUR MARTIAL [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.
[illegible]

Etrennes! Etrennes.
F. GRAS,
VIEILLE LEVEE ET ESPLANADE,
ET REMPART ET HOPITAL,
INFORME le public et les personnes qui ont des étrennes à donner à visiter ces deux établissements; étant décidé à se retirer des affaires, il vendra ses cartonnages, qui forment sans contredit le plus bel assortiment de la ville à 25 pr. ct. de rabais des autres années. Son assortiment en bonbons fins et fruits cristallisés surpasse tout ce qu'il y a eu jusqu'à ce jour; son assortiment en liqueurs, vins fins et champagne est tout ce que l'on peut désirer de mieux de ce genre. 31 déc—2

Cèdre espagnol, etc. etc.
VENANT d'être reçu par le brick Telegraph, venant de Honduras: 87 pièces de cèdre espagnol, à vendre par pièce ou sur ordre, aux MOULINS MARIPOSA, Nos 14, et 16, rue St Joseph. HENRY T. SHERMAN,
Marchand d'acajou, noyer, merisier, pin blanc uni et toutes sortes de bois, quilles et boules, tourneur et scieur, et agent pour la vente de machines pour le bois. 30 déc—6

Marchandises sèches anglaises pour les marchés du Mexique.
RECU, diverses factures des marchandises suivantes: Imperiales, calicos imprimés, linons et mousselines imprimés, coutil blanc, fantaisie, coton et toile, coton en pelotes et bobines, grands châles, coton imprimé, robes mousselines et calico, mouchoirs Madras, listados rayés, platillas, creas, britanias et estopillas.
—Aussi:—
Un assortiment général de marchandises en toile d'Irlande et d'Ecosse, de tous genres, et choisis expressément pour le printemps.
A vendre à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM,
31 déc—12f 6, rue Gravier.

A VENDRE.
UNE PORTION DE TERRE située sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de la ligne droite de Carrollton, connue sous le nom de "Nine mille Point." Cette portion de terre a, sur le fleuve, une façade d'environ 4 arpents trois quarts, y compris la batture, sur une profondeur de 80 arpents. La terre est haute et très fertile; l'on pourrait y établir avec avantage, un jardin, une ferme et une grande vacherie. Il y a sur la propriété, une grande maison en bois, des cabanes à nègres, grange, écurie, remise, poulailler, etc. Pour les conditions s'adresser au soussigné sur les lieux, ou à la Presse à coton d'Orléans.
31 déc—6 M R. MAY.

ON désire louer un bon nègre de 16 à 20 ans pour les travaux de notre magasin—il est nécessaire qu'il connaisse la ville.
DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti
31 déc

PRUNES SECHES—En débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux:
20 caisses de prunes de bonne qualité, en jarres de différentes grandeurs, à vendre par DUNTZE & IKEN,
31 déc enc. Royale et Conti

VIN rouge en caisses—150 caisses de vin rouge supérieur, en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
31 déc enc. Royale et Conti

VIN DU RHIN—20 caisses de Johannisberger. 20 caisses de Marcobrunner.
Un article bien apprécié, reçu par le navire New-England, de Brême, à vendre par DUNTZE & IKEN,
31 déc encoignure Royale et Conti

FROMAGE DE LIMBOURG—100 boîtes reçues par le navire New England, de Brême, à vendre par DUNTZE & IKEN,
31 déc encoignure Royale et Conti

CAFE de la Havane—Un fort lot actuellement en débarquement, à vendre à l'arrivée, par DELVAILLE & MORENO,
31 déc 34, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—500 caisses sucre blanc, jaune, brut et cucurucho, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba—Un très bon assortiment pour capes et tripes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 déc 34, Vieille Levée

PAPIERS POUR CIGARETTES—Un petit nombre de balles d'une marque recherchée, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 déc 34, Vieille Levée

CIGARETTES—Plusieurs marques choisies, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 déc 34, Vieille Levée

CACAO—Un petit lot de Guayaquil, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31déc 34 Vieille Levée

A vendre pour cause de départ.
UNE SERRE de cinquante sur dix-huit pieds, toute neuve, ainsi qu'une grande quantité de PLANTES A FLEURS en pots et en terre.
AUSSI A LOUER—Une jolie maison et jardin situés encoignure Bayou et Derbigny. Le jardin est en plein rapport et offre une chance rare à ceux qui désirent exploiter ce genre d'affaire.
Pour prix et conditions, s'adresser sur les lieux
20 déc—15f

G. P. BLANCAND, Encoignure Dumaine et Royale, vient de recevoir un assortiment magnifique de Bottes pour enfants et cadets,
Borques françaises, en cuir, bois et caoutchouc;
Chaussures en caoutchouc (over shoes) de toutes sortes pour dames et pour hommes;
Semelles en liège, pour intérieur de chaussures.
Souliers fourrés de toutes grandeurs. 29déc

P. A. BERRARD,
No 118 RUE DU CANAL,
Entre Royale et Bourbon, bâtisses Touro.
DESIRANT diminuer son stock, offre à ses amis et clients, à très bas prix, un assortiment riche et de choix de MARCHANDISES SECHES de différens genres, pour cadeaux du nouvel an.
Robes soie et satin, broderie riche,
Do mousseline de laine do
Do mousseline blanche, à volants,
Do valenciennes riche, à bayadère et volants,
do barège, do do do
Toilettes mousseline suisse et jaconat riche brodés,
Châles crêpe, riche,
Manteaux et mantelets velours soie et drap riches,
Manteaux cachemire, riches, pour enfans,
Velours soie noire fgt. pour manteaux.
Un magnifique assortiment de mouchoirs batiste brodés.
Un magnifique assortiment de parasols pour dames et enfans.
Dentelles et entredeux en valenciennes.
Voiles riches pour mariées (véritables dentelles).
Gants Jouvin de toutes grandeurs et couleurs, assortis pour dames, demoiselles et messieurs.
Aussi:—Un assortiment général de marchandises sèches pour familles et habitations. 28 dec

MONTRES, BEAUX BIJOUX, DIAMANTS, ARTICLES DE FANTAISIE, Argenterie et Argenterie plaquée, etc.
Grande réduction de prix.
☞ Le soussigné ayant transporté tout son fort stock au No 72 RUE DU CAMP, en fait l'ouverture et l'expose depuis JEUDI, 22 du courant. L'assortiment comprend tout ce qui a rapport à son genre d'affaire et les marchandises sont toutes de premier choix.
☞ Outre un grand choix de beaux Bijoux, MONTRES ET CHAINES EN OR, Argenterie, de plaquée, pendules, ornements de cheminées, BRONZE, porcelaine, Verreries et articles en papier mâché, de tous genres, il vient de recevoir de nouveaux et magnifiques objets pour cadeaux de NOUVEL AN.
☞ Ces articles seront vendus à des prix très réduits, car le soussigné a l'intention de se retirer des affaires. Les personnes qui désirent acheter de belles marchandises à bon marché feraient bien de s'adresser au No 72, rue du Camp.
☞ Il sera offert tous les avantages désirables aux marchands de la campagne et autres qui veulent acheter en gros.
En magasin: un grand assortiment de ABATS-JOURS de toutes dimensions et formes, à très bon marché. C. REDON.
24 déc—10

AVIS.
Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle et au public en général que notre magnifique RESTAURANT au Falcon House, au premier, à côté du Théâtre des Variétés, dans la rue Gravier, vient d'être achevé et que les amateurs peuvent maintenant y être admis. Les négocians et les personnes qui visitent la Nouvelle Orléans y seront servis à souhait à toute heure et dans le plus bref délai. Notre établissement ne le cèdera à aucun autre de ce genre; il y aura à notre table tout ce que le marché peut fournir de plus rare et de plus recherché en fait de gibiers, viandes &c.— La cuisine sera dirigée par les premiers cuisiniers de la ville, qui se flattent de pouvoir satisfaire les goûts les plus difficiles. La cave renferme du fin champagne et de vieux vins. Notre intention étant de ne rien négliger pour plaire à tout le monde, nous espérons que le public voudra bien nous accorder son patronage.
COUTOULA & McDONALD.
N. B.—M. D. B. Coutoula est un ancien citoyen de la Nouvelle Orléans et, de l'avis des connaisseurs, un des plus habiles cuisiniers de cette ville.— C'est assez dire que les gastronomes ne sauraient mieux s'adresser qu'au restaurant de Coutoula & McDonald, lorsqu'ils désireront prendre un repas de premier ordre.
20 déc—1m C. & McD.

Poupées—Poupées.
A VENDRE à bon marché pour clore une facture par URIAH A. POLLARD & Co.
27 déc 76, Canal, près Chartres

Jouets—Jouets.
No 76, rue du Canal, près de Chartres.
QUELQUES caisses Jouets assortis pour les détaillans de la ville et de la campagne, à vendre à "BON MARCHE" pour clore une consignation par
27 déc URIAH A. POLLARD & Co.

Malles en gomme, Caniques. &c.
UN grand assortiment, à vendre par URIAH A. POLLARD & Co.
27 déc 76, Canal, près Chartres

Robes pour soirées et mariages.
GIQUEL & JAMISON,
15, rue de Chartres,
VIENNENT de recevoir par le navire Heidelberg, du Havre, les articles suivants, importés expressément pour soirées et mariages:
Robes de mousseline suisse à 3 et 5 volants.
do mousseline soie do do do.
do do imprimée do do do.
do do soie brodées et brochées à 3 volants.
do barège à 3 et 5 volants.
Gros de Naples unis de toutes couleurs.
Satins unis et damassés do do.
Mousseline suisse unie, brodée et brochée.
Crêpes de toutes couleurs.
Tulles do do.
Barèges do do.
Gants Jouvin pour hommes à $1 la paire.
Voiles en dentelle pour mariées.
Mouchoirs de batiste brodés.
Garnitures pour gants.
Bas de soie et de fil.
Dentelles de guipure et valenciennes.
Cols et manches brodés, en mousseline.
Sorties de bal et de Théâtre.
24 déc GIQUEL & JAMISON, 18 rue de Chartres

Vêtements d'hommes et d'enfants,
36, rue de Chartres,
MARCHANDISES NOUVELLES,
Importation directe.
LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres,
ONT en magasin un très grand assortiment de confections d'hiver, pour hommes et enfans, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 17 déc—1m

UN REMEDE SUR!!
POUR la guérison des pales couleurs, (chlorose) des flueurs blanches, [illegible] (aménorrhée), etc. etc. [illegible] de Blancard, de Vallet et toutes les [illegible] ferrugineuses connues.
A vendre seulement à la pharmacie de [illegible]
22 déc [illegible] et Bayou

[illegible]
MADAME ETERNOD.
[illegible]
CHANGEMENT DE DOMICILE.
[illegible]
MAGASIN DE QUINCAILLERIE
[illegible]

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1853.
L'ELECTION annuelle de trois directeurs par les actionnaires, pour le terme d'un an, aura lieu au bureau de la dite Banque, le lundi 6 février prochain, entre 10 heures et midi de l'après-midi.
Par ordre de la direction, H. L. PEIRE,
31 déc—3ps Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nlle-Orléans, 28 décembre 1853.
L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 9 janvier 1854, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président.
29 déc—jusq 9 j

LOUIS DUCOURNAU,
25, Rue de Chartres.
OFFRE à vendre en débarquement des navires Heidelberg, du Havre, et Galena, de New-York, à des prix très modérés:
1 caisse robes satin No 1 à 12, couleurs assorties,
2 balles cotonnade bleue une forte,
50 douzaines chemises couleurs,
100 do mouchoirs batiste, coton, garnis et non garnis,
1 caisse robes mousseline brochée plumety,
1 do lingerie, cols et manches mousquetaires,
1 do Oha denims,
4 do Hamilton Canton flanelle,
1 do alpacas et mérinos noir,
1 do foulards soie,
10 do cotonnade Rapha,
100 do chemises de dessins en mérinos et coton.
Toujours en magasin, un grand assortiment de Bonneterie anglaise, française et allemande.
30 déc Chez LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres

A. PAYA & Co,
56, rue de Chartres,
ONT déballé aujourd'hui un envoi de Librairie française.
Livres illustrés, à reliure riches, pour cadeaux, grand choix de nouveautés, reliées et brochées.
Ouvrages pour la jeunesse,
Almanachs, en nombre varié.
Paroissiens de luxe, reliés en ivoire, nacre, écaille, velours et maroquin, etc. etc. 16 déc

A. CANDIDE,
JOAILLIER BIJOUTIER,
93, RUE DE CHARTRES,
A OUVERT son assortiment de Bijouterie française, garantie, comprenant tout ce qu'il y a de plus élégant et de mieux porté à Paris, telle que:
Broches, Bracelets, Epingles, Montres, Chaines, Bagues, Boucles d'oreilles, Dormeuses et
Spécialités de Diamants.
Le tout à des prix excessivement modérés.
☞ M. Candide se charge spécialement comme par le passé de monter les diamants sous toutes les formes. 17 déc—1m

JOUETS! JOUETS!
F. JAUFROID, No 62 RUE DE CHARTRES, a reçu par les navires Belle Assise et Globe, du Havre, et par les derniers arrivages de Philadelphie:
Un assortiment de
Poupées en rose de toutes les tailles,
Do do habillées, avec et sans trousseaux.
Voitures françaises et une grande variété de jouets en fer blanc, fabriqués à Philadelphie. 28 nov

M. & J. B. WALTON.
12, NOUVELLE LEVEE ET 12, TCHOUPITOULAS,
ONT en magasin et pourront toujours vendre un assortiment complet de:
COMESTIBLES, VINS ET LIQUEURS,
Comprenant, en partie:
400 sacs café Rio, Java et Mocha,
200 caisses tabac manufacturé de la Virginie, de toutes qualités,
100 caisses chandelles blanc de baleine de New Bedford,
200 caisses chandelles de l'étoile,
200 caisses savon de Winchester et de Livermore,
200 caisses cornichons de Davis & Underwood,
100 caisses sirop de limon et ketchup aux tomates,
100 caisses fruits pour pâtés, ketchups aux noix et aux champignons,
500 caisses et demi boîtes thés vert, noir et assortiment complet,
50 barils beurre de Goshen de choix,
25 meules fromage anglais,
10 caisses maquereaux Nos 1, 2 et 3,
10 caisses maquereaux mess et saumons,
25 barils harengs No 1,
10 rames papier enveloppe,
100 caisses cidre champagne,
100 caisses amidon de Colgate & Fox,
50 caisses pains doux, de farine et de pain rôtis,
50 caisses bonnets et saumons,
500 jambons de Duffield.
Vins, Eaux de vie et Liqueurs.
40 demi-pipes eau de vie Castillon 1815, P H Godard et J B Godard Jr. Otard, Dupuy & Co, J J Dupuy, Desmones jr, United Proprietors; Castillon & Cost quelques petites futailles de 1820.
Eau de vie PLANAT (véritable), d'aussi bonne qualité qu'aucune autre eau-de-vie aux Etats-Unis.
10 quarts pipes très vieux vin fin de Xérès,
10 do do do do de Madère,
25 do do do do de Madère,
Aussi:—Rhum Ste Croix et de la Jamaïque,
Whiskey de drèche d'Islay,
Whiskey Monongahela et Bourbon,
Genièvre de Hollande,
Schiedam Schnapps,
Vin rouge en caisses,
Vin du Rhin et Steinwein, &c. &c.
30 décembre—6

MAISON ROUGE.
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches.
JOS. N. ROBERT & Co.
VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitants, à des prix réels modérés, parmi lesquelles se trouvent des cotonnades, toiles, bandes, rentoilées, parures en jaconas et mouchoirs brodés au point anglais, gants de soie, rubans de velours découpés à pointes, poult de soie, mérinos français toutes nuances, mousseline laine, alepine, alpacca, foulards écossais, etc.
Bas anglais, couvertes fines françaises de 3 à 10, et 12 points, chemisettes en mérinos pour dames, satin broché, gros de Naples, linge de table, draps, bordeaux. Aussi un bel assortiment de chemises françaises pour hommes, linge confectionné, chapeaux, casquettes, etc.
15 déc JOS N. ROBERT & Co.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir un grand assortiment pour la saison. On trouvera dans son magasin des guitares d'un grand luxe sortant des premiers ateliers de France, des violons provenant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un grand choix à des prix inférieurs; flûtes en bois et en ébène depuis 1 clef jusqu'à 8 clefs, flageolets de toute beauté, instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cimbales, triangles, grosse caisse, etc. Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de luxe. Orgues de toute grandeur pour bals et soirées, avec quadrilles, valses, polkas, mazurkas etc, tout ce qu'il y a de plus nouveau.
Cordes italiennes pour tous les instruments, ainsi qu'un grand assortiment de musique nouvelle qu'il serait trop long d'énumérer. Les amateurs sont respectueusement invités à venir la visiter.
On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. Les marchands trouveront chez lui à s'assortir avantageusement. T. E. BENOIT, Marchand d'instruments de musique, No 74, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 1déc—

Pour cause de départ.
UN MAGNIFIQUE PIANO à vendre, disposé pour le climat de la Nouvelle-Orléans, décoré à la Louis XIV.
S'adresser chez Monsieur GODIN, libraire,
27 déc— rue de Chartres, No 133

PIANOS, &c.
H. PARSONS, 13, rue du Camp, offre à vendre un très grand assortiment de PIANOS NUNNS & CLARK, CHICKERING et PLEYEL. Aussi des MELODEONS d'une nouvelle construction et les meilleurs qui se puissent trouver. Aussi un grand assortiment de GUITARES, d'ACCORDEONS et de VIOLONS, avec les brochures renfermant les renseignemens nécessaires, etc.
☞ On accorde et on répare chez M. Parsons.
21 déc—

ETRENNES!! ETRENNES!!
CHARLES GUERINEAU & CO, rue Royale No 203, encoignure Orléans, si bien connus pour leurs prix modérés, préviennent leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes tels que—
Objets de piété en albâtre, porcelaine et biscuit.
Riches médaillons religieux de différents sujets (imitation d'ivoire.)
Statues et statuettes assorties.
Chapelets en grenat, cornaline et ambre, montés en or, argent, &c. &c.
Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les styles.
Ils ont aussi comme par le passé, pour cadeaux du 1er de l'an, une variété de livres de piété et d'histoire à tous les prix, tels que—
Paroissiens de luxe, ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c., &c 24déc

ORGUES DE SALON ET D'EGLISE.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général, qu'ils viennent de recevoir un assortiment considérable d'ORGUES EXPRESSIVES, pour salon et église. Ces instruments, d'un prix modéré et dont la puissance est extraordinaire pour leur petit volume, égalent des orgues à tuyaux du prix de $1600 (8000f.) Ils ont aussi ce grand avantage de ne se déranger jamais. Les sons en sont parfaits et d'une douceur exquise qui ne laisse rien à désirer aux oreilles les plus difficiles.
A vendre par CHARLES GUERINEAU & Co.
Seuls agents aux Etats Unis
24 déc rue Royale No 203, enc. Orléans

ETRENNES! ETRENNES!
Bonbons et chocolats à la crème.
G. LAVIE,
No 6, rue St-Charles, entre Canal et Commune,
DONT la réputation est depuis longtemps connue pour l'importation des bonbons et chocolats à la crème, prévient sa clientèle qu'il vient de déballer un très bel assortiment de boîtes garnies et corbeilles de la dernière nouveauté. Il invite les personnes qui donnent des étrennes à venir visiter son magasin; elles trouveront, indépendamment des articles ci-dessus mentionnés, un grand choix d'objets de fantaisie à des prix très modérés.
Les fumeurs trouveront dans le même magasin un assortiment de véritables pipes en ECUME DE MER, ainsi que des porte-cigares en ambre. 16 déc

Mme E. FOURNIER,
Rue Bourbon, No 29,
A L'HONNEUR d'informer les dames de la Nlle-Orléans qu'elle a dernièrement reçu de France une première couturière sortant d'une des meilleures maisons de modes de Paris et qui mérite à tous égards de fixer l'attention des dames élégantes de notre ville.
Mme Fournier a également reçu par les derniers arrivages un magnifique assortiment d'étoffes, de lingerie, etc., dont voici les principaux articles:
Robes Impératrice, à volants, valentine double jupe; robes de bal de barège et d'organdi grande nouveauté; [illegible] velours, caprice velours, Reine Clotilde, [illegible] drap et soie, Suzannes, Corde et Philibert, de soie, sorties de bal, confections d'enfants, lingeries pour trousseaux, et layettes, coiffures, fleurs et parures. 30

Jouets et articles de fantaisie.
Mme LESMAN,
Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,
PREVIENT sa clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, coiffures en perles pour théâtres et bals, éventails, peignes, bracelets, &c., &c.
Jouets d'enfants de toutes sortes, qu'elle offre à vendre au plus bas prix.
Costumes pour bals parés, &c.
Mme Lesman prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer exclusivement pour bals de société, aux prix les plus modérés.
Broderies en or et en argent.
Mme Lesman a reçu de Paris tout le matériel nécessaire pour confectionner les broderies en or et en argent [illegible]
13déc—1m

[illegible]

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1853.
CONFORMEMENT à la Charte de cette Compagnie l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à ce bureau le troisième lundi (16) de janvier prochain.
L'élection des Directeurs, tel que l'exige la Charte, aura lieu le même jour, 16 janvier 1854.
13déc BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

Banque des Artisans et Marchands.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1853.
CONFORMEMENT à la charte, une élection de Directeurs aura lieu LUNDI, 16 JANVIER PROCHAIN, à la Banque, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi. G. CRUZAT,
14déc—3ps 16j. Caissier

BANQUE D'ECHANGE
DE HORACE BEAN & Co,
22, rue du Camp,
Nlle-Orléans, 30 novembre 1853.
CONDITIONS:
1° Toutes les collectes en ville seront faites gratis.
2° Il sera alloué un intérêt de cinq pour cent l'an sur toutes sommes déposées, lequel intérêt sera payable sur les balances mensuelles en checks à vue.
3° Il sera alloué un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts ou certificats en double, à termes, lesquels certificats pourront servir avantageusement dans les villes du Nord et de l'Ouest.
4° Il sera prêté de l'argent à courte vue, moyennant sécurité collatérale. 1 déc—1m

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, offre de vendre cent soixante-cinq bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, à quarante ans, à partir du 1er août 1853, portant intérêt à raison de six pour cent l'an et payable tous les six mois.
Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, jusqu'à mardi, 17 janvier 1854.
JOHN CALHOUN,
9nov Secrétaire

GUANO DU PEROU.
REÇU directement des Iles Chinchas et en vente chez CASTILLO & BARINEE,
seuls agents du gouvernement Péruvien,
20 oct enc. Passage de la Bourse et Douane

BARILS A MELASSE A VENDRE.
LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en mains un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché.
F. FLEURY,
Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne.
N. B.—Les ordres laissés au No 10, rue St Louis, chez Walsh et Trelford, ou au bureau de J. Escalon, No 129, rue Commune, seront immédiatement remplis. 26oct—

106, ROYALE, 106
MARCHAND TAILLEUR.
LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et R. R. Sumner, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir:
Casimirs couleur, dessins nouveaux pour pantalon.
Draps noir pour habits et redingottes,
Satin-laine pour pantalons,
Draps couleur, diverses nuances,
Cravates, cravattes, chaussettes, bretelles, etc.
Attendu par le Sea Queen, du Havre, habits et redingottes en drap (Cromwell et Talma), velours, soieries et matelassés pour gilets.
31 oct J. CASBERGUE, 106, Royale.

M. Louis DESCHAMPS, à la sollicitation de ses nombreux amis et des personnes qui connaissent toute l'importance de sa merveilleuse découverte curative, vient de prendre un office rue ROYALE, No 171, entre Toulouse et St Pierre, où tout le monde peut venir le consulter pour les maladies aiguës et chroniques, pourvu qu'on s'engage à suivre exactement ses prescriptions. M. L. DESCHAMPS ne s'occupe pas de chirurgie, mais il saura par son système éviter beaucoup d'opérations douloureuses ou au moins en atténuer les fâcheux résultats.
M. DESCHAMPS n'a pas besoin de voir le malade pour diriger la cure. 17déc—1m

Hotel de St. Bernard—Lac Borgne.
LA soussignée a l'honneur d'annoncer au public en général qu'elle vient d'ouvrir l'Hôtel de St. Bernard, au Lac Borgne. [illegible]
Les prix sont modérés. Mme TRIM.
2nov—2m

A VENDRE par les soussignés—16,000 pieds de vigne Bordeaux et Champagne.
5,000 pieds Bourgogne,
2,000 pieds Fontainebleau Chasselat.
Ces pieds de vigne peuvent rapporter cette année. DARAN, LABICHE & Co.
Les demandes seront exécutées trois jours après l'ordre. 14dé

Vin Catalan—Vin Madère.
50 pipes vin Catalan,
20 demi do,
10 pipes vieux vin Madère,
10 demi do do,
10 quarts do do
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
40 rue Jefferson

20 barriques vin rouge Langoiran,
20 do do St-Estèphe,
20 demi do do,
10 do vin blanc Haut-Sauterne,
100 caisses vin rouge St-Estèphe,
107 caisses de 12 bouteilles vin rouge Ht Sauterne (Lion's Brand),
100 paniers huile d'olives,
10 futailles huile de Colza épurée.
En débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
23 déc 85 et 87, rue St-Louis

Voiture de chasse à vendre.
UNE JOLIE VOITURE DE CHASSE à deux places, avec capote, coffre de rechange et une bonne place pour les chiens. Cette voiture est entièrement neuve; elle a été construite au Nord l'année dernière, sous la surveillance d'un amateur.
Pour plus amples informations, s'adresser à
ANT. GIRAUD,
13 déc 44, Vieille Levée

INCESSAMMENT attendu de Marseille, par le navire Elba:
34 jarres amandes du Languedoc, nouvelle récolte,
4 do fruits assortis,
200 caisses eau de fleurs d'orangers qualité supérieure,
40 caisses capres,
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 déc 46, Vieille Levée

ATTENDU par l'Atlas, du Havre:
50 paniers champagne Saint Brand.
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 déc 46, Vieille Levée

EN magasin—80 barriques vin rouge Bordeaux,
50 barriques vin rouge Bergasse,
25 barils vin blanc Haut Sauterne,
200 caisses vermouth de Noilly,
150 do do de Turin,
100 paniers huile d'olives,
100 do do Plagniol,
100 caisses vin muscat Frontignan,
100 do salaisons de Marseille.
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 déc 46, Vieille Levée

EAU DE VIE—40 quarts Cognac des champagne des marques suivantes: "Union Vineyard Proprietors," "Alex. de Monteruz 1840," "L. Duran," "Champagne," à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
19 déc—6 27, rue St-Louis

$50 de récompense.
Parti marron de l'habitation Marshfield, à 50 milles au-dessous de la Nlle Orléans, le nègre ROBERT, âgé de 35 ans, taille d'environ 5 pieds 10 pouces, robuste, teint noir, les deux dents de devant gâtées. Robert appartenait autrefois à M. Clément Brown et dernièrement à M. Thos G. Mackey. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui me le ramènera, au No 61 rue du Canal.
27 déc— W E THOMPSON.

LE SOUSSIGNE offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires:
500 livres baleines longues pour robes,
250 do do courtes pour corsets,
8 caisses cartes steamboats,
6 do encre bleue et noire,
100 rames papier foolscap rayé,
100 do do à lettre do,
20 grosses cirage de Ch. Masson.
En magasin, toujours un assortiment complet d'aiguilles Warrin de tous Nos, épingles 1re et 2de qualité, dos deux dentelles torchon et autres, fil Marshal de toutes couleurs et Nos, ganterie, bonneterie, parfumerie, mercerie, bimbeloterie, etc. etc.
Les prix sont avantageux et les conditions libérales
P M CHASSANIOL,
9aout Encoignure Chartres et Conti.

CREPE noir et blanc, rubans satin blanc et noir, guirlandes blanches.
P M CHASSANIOL,
9aout Encoignure Chartres et Conti.

EAU DE FLEURS D'ORANGER de Ranvaaut frère, de Grasse.
P M CHASSANIOL,
9aout Encoignure Chartres et Conti.

IMPERIALES—Ayant droit au drawback, à vendre par DELVAILLE & MORENO.

Avis aux Planteurs.
LA "Compagnie de Machines" à vapeur de Boston, Mass., Otis Tufts agents, annoncent aux planteurs qu'ayant acheté tous les modèles, dessins, etc, servant à la manufacture de toutes sortes de machines fournies jusqu'à ce jour par MM. Niles & Co, de Cincinnati, Ohio, pour les sucreries, telles que machines à vapeur, moulins à sucre, appareils à vapeur, machines à dessécher, moulins à sucre etc. Ils sont prêts à manufacturer les ouvrages ci-dessus mentionnés, en n'importe quelle quantité et de première qualité. Ils espèrent qu'il leur sera accordé le même patronage qu'à MM. Niles & Co. Ils continueront également à manufacturer des machines à vapeur pour le papier et bouilloires de tous genres. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons nommé notre agent M. J. W. Gilman, ancien associé de Niles & Co. Il est autorisé à faire, en notre nom, des marchés pour la manufacture des machines mentionnées plus haut et nous nous engageons à remplir fidèlement et avec promptitude les ordres qui leur auront été donnés. Les ordres doivent leur être adressés aux soins de MM. J O Woodruff & Co, Nouvelle Orléans, au bureau desquels on peut le trouver.
Compagnie des machines à vapeur de Boston.
Boston, 1er novembre 1853. OTIS TUFTS, Agent.
Nous certifions que nous avons vendu à la Compagnie de Machines à vapeur de Boston, tous les modèles, dessins etc, pour la manufacture de toutes sortes de machines que nous avons fournies jusqu'ici pour sucreries, telles que machines à vapeur, moulins à sucre, appareils à vapeur, etc. Nous recommandons vivement la Compagnie de machines à vapeur à tous nos clients et le public en général, car nous sommes convaincus qu'ils rempliront fidèlement et promptement les ordres qui leur seront envoyés. M. J M Niles, un des associés de l'ancienne maison et qui est en ce moment à la Nouvelle Orléans, pourra donner tous les renseignements nécessaires et mettra son expérience au service de la compagnie. NILES & Co.
Cincinnati, 10 novembre 1853. 29 d—1m

CHANGEMENT DE MAGASIN.
LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont transporté leur magasin du No 13, rue de Chartres, au coin des rues Canal et Royale. Les installations de leur magasin sont entièrement neuves. Ils appellent l'attention de leur ancienne clientèle et des étrangers qui se trouvent à la Nlle-Orléans, à leur fort et beau stock de MONTRES, BIJOUX, ARGENTERIE, ARGENTERIE PLAQUEE, ARTICLES POUR MILITAIRES et de FANTAISIE.
HYDE & GOODRICH,
4oct—3m Encoignure Canal et Royale

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS.
A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public en général que par les fréquents arrivages de l'île de Cuba, il reçoit les meilleures marques de Cigares de la Havane, qu'il offre à vendre en gros et en détail aux prix les plus modérés du marché [illegible]